

LE 93, 100% FEMININ
Réservé aux équipes composant actuellement le championnat départemental sénior Féminine

Compétition :
Deux poules de 4 équipes
Tenue de basket pour l'équipe gagnante

Cadeaux :
T-shirt pour chaque joueuse
Lot pour gagnantes des concours

Défis :
Concours à 3 points

Convivialité :
Repas pris en commun

DIMANCHE 21 FEVRIER 2016
Dès 9H30
GYMNASÉ LA VARENNE
2 RUE DE VERDUN
93160 NOISY LE GRAND

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

ERRATUM : Chers lectrices et lecteurs de notre Hebdo de chaque semaine, nous tenons à nous excuser auprès de vous car nous avons omis de rappeler l'organisation de la 2^{ème} Edition de la manifestation intitulée « le 93, 100% Féminin » dont nous vous en précisons le déroulement ci-dessous

Date : le dimanche 21 février 2016

Lieu : toute la journée dans les 2 salles du Gymnase de la Varenne de Noisy-le-Grand

8 équipes participantes d'Excellence féminine départementale :

AS Bondy / CS Noisy-le-Grand Basket / ES Stains / Blanc Mesnil SB / Aulnay Fusion Basket / JA Rosny / Entente CTC Union Elite / USM Gagny

Accueil des équipes à partir de 9h

9h30 tirage au sort des 2 poules de 4 équipes avec 2 têtes de série en fonction du classement actuel du Championnat et désignation de 2 féminines par équipe pour le concours de tirs à 3 pts
Matches en 2 x 8 minutes

A l'issue de ce Tournoi : 2 féminines par équipe seront choisies par les entraîneurs de chaque équipe pour participer à un match All Star qui se déroulera en lever de rideau d'une rencontre NM2 ou NF2 à déterminer d'ici la fin de cette saison.

Sommaire :

- Commission Féminine.....P 1 et 2
- Commission Technique.....P 2 à 9
- Commission Mini Basket.....P 10
- Commission des Officiels.....P 11
- Commission Sportive.....P 12 à 15
- Commission Discipline.....P 15 à 16
- Divers.....P 17 à 29
- Commission Promotion.....P 29 et 30

SITE INTERNET

basket93.fr

Facebook : Cd 93 basket

De ce fait, les rencontres du Championnat Excellence féminine concernées sur ce week-end sont reportées comme suit :

Match 108	aller USBD 2 / USMG prévu le 21 févr en attente de date report
Match 109	aller AFB / BCV prévu le 21 févr en attente de date report
Match 110	aller CSNB 2 / ASB se jouera le 19 février à 20h30
Match 173	ESS / Entente CTC Union Elite reporté au 17 avril à 15h30
Match 174	retour USMG / USBD 2 reporté au 16 avril à 20h30
Match 175	retour BCV / AFB reporté au 20 mars à 15h30
Match 176	ASB / CSNB 2 reporté au 16 avril à 20h30
Match 177	BBAD / BSMB reporté au 17 avril à 15h30



La Commission Technique

Challenge Benjamins / Benjamines 2015 / 2016

- La Fédération Française de Basketball et le programme Junior NBA lancent la 9^e édition du **Challenge Benjamin(e)s**. Ce Challenge permet aux garçons et aux filles, âgés de 11 à 12 ans, de participer à des tests d'adresse et de dextérité organisés par la FFBB sur tout le territoire. Les 2 gagnants (1 fille et 1 garçon) de la finale à l'*Accor Hôtels Arena* remportent un voyage aux Etats-Unis ! L'an dernier, ce sont plus de 24 500 enfants qui ont participé au Challenge Benjamin(e)s.

Le Challenge comprend 4 épreuves individuelles qui portent les noms de Céline Dumerc, Sandrine Gruda, Tony Parker et Boris Diaw. Après des phases de qualifications départementales puis régionales, organisées par les Comités et Liges de la FFBB, 56 finalistes tenteront de décrocher la victoire lors des Finales de la Coupe de France à Paris (*Accor Hôtels Arena*).

Mais avant d'arriver à l'Accor Hôtels Aréna (Ancien nom : Palais Omnisports Paris Bercy) Les jeunes doivent passer par la phase départementale.

Pour cela, nous demandons aux entraîneurs des Clubs d'organiser les épreuves dans leurs installations sportives et de nous transmettre un tableau récapitulatif.

La phase départementale aura lieu le 28 février 2016

au matin de 9h à 13h au gymnase Desmet à Clichy sous Bois.

Les deux meilleurs jeunes de chaque club recevront un courrier pour participer à cette manifestation.

Les 3 meilleures filles et les 3 meilleurs garçons seront sélectionnés pour la finale régionale.

CTC Union ELITE Masculin, Samedi 21 février 2016

CTC Est Basket (BBLG/AULNAY FB), résultats transmis

CSNB, résultats transmis

Challenge Benjamins / Benjamines 2015 / 2016 suite...

JAR, résultats transmis
 VS, résultats transmis
 CTC Union ELITE, résultats transmis
 Tremblay AC ne souhaite pas participer
 CSM Epinay, en réorganisation donc ne peut participer
 AS Bondy, résultats transmis
 Vaujours Coubron, résultats transmis

Formation des Cadres

Formation Présentiel 1

Gymnase Lurcat 50 rue Roger Salengro 93120 La Courneuve

20. 21 février 2016 de 9h à 18h

27.18 février 2016 de 9h à 18h

05.06 mars 2016 de 9h à 18h

19 mars 2016 examen de 9h à 13h

7 inscriptions reçues à ce jour : LE CANN-BAUWE (BMSB) / EDOM (SEP) / DIAGNE (USBD) SYLLA (SDUS) THIEBAUT (VS) / ROLAS (CSLRB) / DOUBLET (BBAN) SLIMANI (ASB)

Stage Présentiel 1

Formation annulée en raison du nombre insuffisant de stagiaires inscrits (2)

2^{ème} Stage Animateur

Attention j'attire votre attention sur le fait que le lieu du stage a été modifier celui-ci aura lieu au :

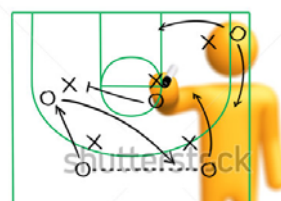
Gymnase Saudemont 5 rue des Lorientes 93170 Bagnolet

Du lundi 29 février au vendredi 4 mars 2016 de 9h à 17h30

5 mars 2016 de 9h à 13h séance arbitrage

12 mars 2016 examen 9h à 13h

19 inscriptions reçues : KHOON YAM – SOUDJAOUMA (CSLRB) / MORADEL (BCC) / BROUSTE (CSNB) IVIC (BBLG) / DARWISH (RSOA) / DIOUF – KANOR (USBD) / EL AYADI (JAR) / MENTHOR – MAKUNTIMA – DULIO (ADB) / MEDJAHED – SOUMARE – MEITE (PBC) / KABA (SEP) / AMDOUNT – JEAN – ERAMBERT – MANGASSOUBA (CSME)



www.shutterstock.com - 78100810

Formation Initiateur

Gymnase Lurcat 50 rue Roger Salengro 93120 La Courneuve

16.17 avril 2016 de 9h à 18h

23.24 avril 2016 de 9h à 18h

30 avril 2016 de 9h à 18h

7 mai 2016 de 9h à 18h

14 mai 2016 examen de 9h à 13h

6 inscriptions reçues à ce jour : BOUBLI (BAC) / DIABY (ESS) / KOITA (CSLRB) / MANDRON – LAMALLE (USBD) / LIMA SOARES (CSME)

1er Stage Initiateur

Gymnase Lurcat 50 rue Roger Salengro 93120 La Courneuve

Du lundi 18 avril au vendredi 22 avril 2016 de 9h à 17h30

7 mai 2016 de 9h à 13h

14 mai 2016 examen de 9h à 13h

6 inscriptions reçues à ce jour : KAKULE-MATUMO (ADB) / BARBET (BBLG) / CISERAN (ESS) / ROTA (AFB) LASSERVE (USBD) / SYLLA (AFB)

2ème Stage Initiateur

Gymnase Lurcat 50 rue Roger Salengro 93120 La Courneuve

Du lundi 25 avril au vendredi 29 avril 2016 de 9h à 17h30

7 mai 2016 de 9h à 13h

14 mai 2016 examen de 9h à 13h

4 inscriptions reçues à ce jour : BARBIER (ADB) / YAICI (BBLG) / GOYOR - ERAMBERT (CSME)

Sélections départementales

Sélections U14 masculines et féminines

Comme chaque année la Ligue Ile de France organise le Camp Inter Comités en direction des joueurs et joueuses de la catégorie U14. L'objectif de ce camp est de :

Détecter les joueurs et joueuses qui intégreront les Pôles Espoirs masculins et féminins pour la saison 2016 / 2017

Sélectionner les meilleurs joueurs et joueuses de la Ligue pour un Tournoi Inter Ligues qui se déroulera les 26, 27 et 28 mars 2016 en Haute Normandie (Rouen).

Le camp aura lieu le samedi 20 février 2016 dans les gymnases suivants :

Féminines

Espace JACQUES CARLIER

6 Avenue Albert Camus

Et Gymnase Dieuleveult

169 avenue Maurice Berteaux

94420 Le Plessis-Trévisé

Masculins
 Complexe Sportif F.V Raspail
 54-56 avenue François-Vincent Raspail
 94110 Arcueil



www.shutterstock.com - 105155588

Le Camp se déroulera de la manière suivante :

- 2 poules de 4 dans lesquelles toutes les équipes se rencontrent. Les poules sont constituées en fonction du classement du TIC U13 qualificatif de la saison précédente afin que les jeunes jouent des matchs équilibrés.
- A l'issue de ces matchs de poules, un match All star sera organisé dans la salle 1 en présence de toutes les délégations : Ce match se disputera sur deux périodes de 10 minutes.

Il regroupera les 20 meilleurs jeunes du tournoi : deux équipes seront constituées par les CTS et CTF et seront coachées par les entraîneurs des équipes classées 1 et 2 à l'issue des rencontres des deux poules

Planning des U14 féminins

	Salle 1		Salle 2	
9h30	94	91	92	95
10h20	77	75	93	78
11h10	94	75	92	78
12h00	91	77	95	93
12h50	77	94	93	92
13h40	75	91	78	95
15h15	ALL STAR GAME			
16h15	Remise des récompenses			



Planning des U14 masculins

	Salle 1		Salle 2	
9h30	94	92	91	78
10h20	75	77	93	95
11h10	94	77	91	95
12h00	92	75	78	93
12h50	75	94	93	91
13h40	77	92	95	78
15h15	ALL STAR GAME			
16h15	Remise des récompenses			

Liste des joueuses qui participeront au Camp Inter Comité

NIARE NAHAN (AABB), BASEYILA ELIKYA (USBD) DELABARTHE MAEVA (SDUS) LOFAKA CLAUDIANE (SDUS) TAHRAT DIHYA (BCC) KEBE MAMA (SDUS) LANSARDIERE JUSTINE (BBLG) GANTSU JENNIFER (ASB) RABEYRIN ELISA (BBLG)

Liste des joueurs qui participeront au Camp Inter Comité

SQUARE Mamadou - MALANDA Yannis - MAGASSA Ibrahim (VS), VESSAT Samuel - GNAGBI Charles TOPOLOVAC Tony (SDUS) BOUAKKAZ Massime (CSLRB) HANNACH Ahmed (AdB) MAU Melvin (BCC) MEYER-TOSCANINBO Victor (JAR)

**Sélections U13 féminines et masculines**

Nos sélections U 13 féminines et masculines se préparent pour le Tournoi Inter Comités qui aura lieu le samedi 5 et dimanche 6 mars 2016. Mais avant de se rendre au Tournoi nos jeunes vont se préparer durant une semaine de stage.

Les jeunes filles s'entraîneront au gymnase Desmet à Clichy sous-Bois du 29 février au 04 mars de 10h à 17h.

Voici la liste des jeunes filles qui participeront à ce stage :

DIOP Fatou (AABB) CLAIRE Sherley (USBD) MUNASINGHA Jayani (CSNB) EBARA Lindsay(BCC) SYLLA Néné (BCC) DAGO Andréa (BCC) TOPOLOVAC Laura (BCC) SONGO MALONGA Grâce (SDUS) GIALLO Keilia (USBD) BOSSE Perinne (USBD) KONATE Fatoumata (USBD) MOUCHACHE Sarah (USBD) MUSUNDA Mayana (BBLG)

Les jeunes garçons s'entraîneront au gymnase Lurçat de La Courneuve aux mêmes dates et horaires.

Voici la liste de ceux qui participeront au stage parmi eux 10 seront retenus pour le Tournoi. SOUSTRE Anthony (USMG prêt Marne la Vallée) KASIAMA Kenny (VS) PARSEKIAN CAPTANT Théo (TAC) AFFA Eléazare(VS) ANCEDY Lemmy (TAC) CAMARA Dramane (TAC prêt Marne la Vallée) CIARD Hugo (TAC) KALEMBA Simeon (BCC) PARMENTELOT Romain (JAR) EBWEA Prince (VS)

Déroulement du Tournoi Inter Comités U13

Féminines : salle 1 et 2 Stadium Rue Geneviève Couturier -92500 Rueil-Malmaison

Samedi 5 mars 2016

	Salle 1		Salle 2	
10h00	91	95	75	77
11h15	94	78	92	93
	Repas			
	Finale challenge Benjamines			
14h15	91	78	75	93
15h30	95	94	77	92
16h45	78	95	93	77
18h00	91	94	75	92

Dimanche 6 mars 2016

	Salle 1	Salle 2
9h00	3 ^{ème} poule A contre 4 ^{ème} poule B	3 ^{ème} poule B contre 4 ^{ème} poule A
10h15	1 ^{er} poule A contre 2 ^{ème} poule B	1 ^{er} poule B contre 2 ^{ème} poule B
11h30	Classement 5 ^{ème} et 6 ^{ème} place	Classement 7 ^{ème} et 8 ^{ème}
	Repas	
13h15		Classement 3 ^{ème} et 4 ^{ème} place
14h30	Finale	
15h45	Remise des récompenses	

Venez supporter les Sélections de la Seine-Saint-Denis

Salle 1 : Complexe sportif Jean Bouin Place Nathalie Lemel -77176 Savigny le TempleSalle 2 : Gymnase Jacky Chazalon Avenue des Régalles – 77176 Savigny le Temple

Samedi 5 mars 2016

	Salle 1		Salle 2	
10h00	94	91	92	78
11h15	93	75	77	95
	Repas Finale challenge Benjamines			
14h15	94	75	92	95
15h30	91	93	78	77
16h45	75	91	95	78
18h00	94	93	92	77

-

Dimanche 6 mars 2016

	Salle 1	Salle 2
9h00	3 ^{ème} poule A contre 4 ^{ème} poule B	3 ^{ème} poule B contre 4 ^{ème} poule A
10h15	1 ^{er} poule A contre 2 ^{ème} poule B	1 ^{er} poule B contre 2 ^{ème} poule B
11h30	Classement 5 ^{ème} et 6 ^{ème} place	Classement 7 ^{ème} et 8 ^{ème}
	Repas	
13h15		Classement 3 ^{ème} et 4 ^{ème} place
14h30	Finale	
15h45	Remise des récompenses	

Venez supporter les sélections de la Seine-Saint-Denis

INFO DERNIERE MINUTE

La Sélection U13 Masculine fera un entraînement supplémentaire le samedi 20 février 2016 de 12h à 14h

***au gymnase Schwendi Schoneburg rue Pierre Audat 93420
VILLEPINTE***

Tableau Correspondants Clubs

Suivi réponses sur noms du Correspondant Technique Club

Depuis notre 1^{ère} demande, 5 Clubs ont répondu :

Alsace de Bagnolet / EPP Gervaisienne / AC Bobigny / BBA Dugny / BB Livry Gargan

Encore 10 Clubs qui n'ont pas répondu à cette demande depuis 3 semaines

ASP / AFB / CSLRB / RSOA / NPS / SDUS / SEP / BCV / CSMISD

<i>Clubs</i>	NOM DU CORRESPONDANT
AdB	Patrice GUILLEMET
ASB	Francis CRESPIEN
ASP	Sans réponse
ACB	Khaled LAGUEB
AFB	Sans réponse
CSLRB	Sans réponse
AABB	José ROSA
BMSB	Eric LADISLAS
BBLG	Philippe BASTIDE
CSNB	Alexandre FERRET
EPPG	Stéphanie ROQUES DARRAS
RSOA	Sans réponse
ESS	Misel TOPOLOVAC
JAR	Florian CARTIGNY
NPS	Sans réponse
RSCM	Club en sommeil
SDUS	Sans réponse
NSMBB	Thierry JARDINO
SE PAV	Sans réponse
USMG	Laurent FAZILLEAU
TAC	Yacouba CISSE
BBAN	Timothée GAUTHIEROT
BCC	Christophe CORBISE
BCV	Sans réponse
CSMCB	Alain BROSSIER
CSMISD	Sans réponse
VS	David GONCALVES
CSME	Alexandre AUNAVE
PBC	Léa SABOUI
USBD	Becaye N'DIAYE
VCBB	Laurent ASSET
BBAD	Lydvie PLACERDAT

La Commission Mini BASKET**Suivi Challenge René Lozach U11 masculins****Rencontres des 8^{ème} Finales U11 masculins pour le week-end des 13.14 février 2016**

Nous vous rappelons que le Club recevant est tenu d'adresser au Comité départemental un double de la convocation envoyée à son adversaire.

- Match 1** Tremblay AC / AS Bondy du 13 févr score enregistré et validé 60 à 18
- Match 2** BC Courneuvien /Pantin BC du 14 févr score saisi 47 à 28 (attente FM)
- Match 3** CS Noisy le Grand / CS Lilas Romainville du 13 févr score enregistré et validé 37 à 19
- Match 4** Villemomble Sports / JA Rosny du 13 févr score enregistré et validé 53 à 15
- Match 5** Blanc Mesnil SB / BB Livry Gargan du 14 févr score enregistré et validé 22 à 51
- Match 6** Entente CTC Union Elite / USB Drancy du 14 février score enregistré validé 41 à 25
- Match 7** AC Bobigny / BC Villepinte du 14 févr score saisi 25 à 34 (attente FM)
- Match 8** CSM Epinay /SE Pavillonnais du 13 févr score enregistré et validé 22 à 51

Rencontres Tour Préliminaire U11 féminines pour le week-end des 13.14 février 2016

Nous vous rappelons que le Club recevant est tenu d'adresser au Comité départemental un double de la convocation envoyée à son adversaire.

- Match 1** AC Bobigny / ES Stains du 14 févr score enregistré et validé 18 à 31
- Match 2** Blanc Mesnil SB/ Entente CTC Union Elite du 14 févr score saisi 19 à 42 (attente FM)
- Match 3** USB Drancy (Elite) / Villemomble Sports (forfait Villemomble Sports)
- Match 4** Aubervilliers Avenir BB / JA Rosny du 13 févr enregistré et validé 10 à 55

Clubs exempts de ce Tour: VCBB / CSNB / BBLG (Club Elite) / TAC (Club Mini Basket)

La Commission des Officiels (CDO)

Passage Examen arbitre départemental stagiaires saison 2014 / 2015

Championnat 2^{ème} Division U20 masculins

match 1020 RSO Audonien reçoit Vaujours Coubron BB le 20 mars 2016 à 11h

stagiaires désignés : CISERAN (ess) / SOUDJAOUMA (cslrb)

examineur désigné

match 1021 SE Pavillonnais reçoit Neuilly sMarne BB (attente : date / horaire / lieu)

stagiaires à désigner : SYLLA (sdus) / PAUL (nps)

examineur en attente de désignation

En attente de passage FOMBA (asb) blessé actuellement.

Stage de suivi de formation arbitre départemental

Ce stage se déroulera sur la période du lundi 22 février au vendredi 26 février 2016 de 10h à 17h.

Il concerne les stagiaires de la formation arbitre départemental en cours actuellement ainsi que ceux du stage de la Toussaint 2015.

Les 19 stagiaires suivants sont concernés : KAINNOU (vcbb) / BALDE (sep) / RENAULT – DOUKANSE – KONE – SIBY – MOUDIONGUI (bban) / DE TIENTCHEU – BAFUANIKISA BUTUKALA (afb) / EL GHABBABI (nsmbb) / EL KHATIR (bblg) / FALL (gmp) / FAUCHERY (cslrb) / JUSTON (bmsb) / KOUAKA (rsoa) MEDJAHED – SOUMARE (pbc) / GNENEKA (csnb) / IVIC (bblg)

Mise à jour de la plateforme e-Learning

Suite à la mise à jour de la plateforme e-Learning mi-janvier, la FFBB a rencontré quelques difficultés notamment sur la procédure d'inscription et l'affichage des ressources.

Ces soucis, indépendants de la volonté de la FFBB, ont causé des désagréments dans le suivi des formations et la FFBB tient à présenter ses excuses. Les problèmes semblent résolus à présent, néanmoins la FFBB reste vigilante.

Voici de nouveau, la procédure d'inscription à la plateforme :

ETAPE 1 : accéder à la plateforme de formation à distance : <https://infbb.sporteef.com>

ETAPE 2 : créer un compte sur la plateforme de formation à distance en cliquant sur « demande d'inscription »

ETAPE 3 : activer votre compte en cliquant sur le lien envoyé par email

ETAPE 4 : en arrivant sur la page d'accueil, vous aurez la possibilité de vous inscrire aux différentes formations en libre accès présentes dans le « Catalogue des formations en libre accès » (cadre sur la gauche de la page d'accueil), puis en cliquant sur le bouton « Accès en libre-service » sur la page de présentation de la formation

Attention : il est impératif de ne pas créer plusieurs comptes avec une même adresse mail. De plus, nous vous conseillons de ne pas mettre d'espace dans votre identifiant.

Pour tout problème ou demande de renseignement, nous vous invitons à contacter par mail à l'adresse : elarning@ffbb.com

Commission sportive**Résultats du 2^{ème} Tour Préliminaire Coupes 93 jeunes masculins****U20 masculins**

CS Lilas Romainville / Pantin BC du 5 févr score enregistré et validé 72 à 76

U17 masculins

JA Rosny / Neuilly Plaisance Sports du 19 janvier score enregistré et validé 42 à 38

RSO Audonien reçoit Vaujourns Coubron BB en attente du résultat et de la feuille de marque

U15 masculins

Alsace de Bagnolet reçoit Pantin BC en attente du résultat et de la feuille de marque

Vaujourns Coubron BB / USB Drancy du 13 févr score enregistré et validé 36 à 55

USM Gagny reçoit ES Stains

SE Pavillonnais / Aulnay Fusion Basket du 10 février score saisi 69 à 71 (attente FM)

U13 masculins

Alsace de Bagnolet / Vaujourns Coubron BB score enregistré et validé 80 à 27

AC Bobigny reçoit USM Gagny le 20 févr à 14h en attente du résultat et de la feuille de marque

ES Stains reçoit SE Pavillonnais le 20 févr à 14h en attente du résultat et de la feuille de marque

Résultats du Tour Préliminaire Coupes 93 jeunes féminines**U13 féminines**

ES Stains reçoit AC Bobigny le 13 févr à 14h en attente du résultat et de la feuille de marque

Tirages au sort des ¼ Finales réalisés lors de la réunion de la Commission Sportive d'hier soir jeudi 18 février 2016.**U20 masculins**

Match 1 AS Bondy / Vaujourns Coubron BB

Match 2 Pantin BC / ES Stains

Match 3 AC Bobigny / Alsace de Bagnolet

Match 4 Aulnay Fusion Basket / USM Gagny

U17 masculins

- Match 1 JA Rosny / Alsace de Bagnolet
Match 2 CS Noisy-le-Grand Basket / USB Drancy
Match 3 CS Lilas Romainville / Vainqueur RSO Audonien – Vaujourns Coubron BB
Match 4 AC Bobigny / USM Gagny

U15 masculins

- Match 1 USB Drancy / BBA Noisèenne
Match 2 Vainqueur USM Gagny – ES Stains / Vainqueur Alsace de Bagnolet – Pantin BC
Match 3 CS Lilas Romainville / AS Bondy
Match 4 CS Noisy-le-Grand Basket / Aulnay Fusion Basket

U13 masculins

- Match 1 CS Noisy-le-Grand Basket / USB Drancy
Match 2 BB Livry Gargan / Vainqueur ES Stains – SE Pavillonnais
Match 3 AS Bondy / CS Lilas Romainville
Match 4 Vainqueur AC Bobigny – USM Gagny / Alsace de Bagnolet

Nous vous rappelons que le Club recevant doit adresser le double de la convocation de la rencontre 15 jours avant au Comité départemental.

Date limite pour jouer ces rencontres : le lundi 28 mars 2016

Tirages au sort des ½ Finales réalisés lors de la réunion de la Commission Sportive d'hier soir jeudi 18 février 2016**U17 féminines**

- Match 1 SE Pavillonnais / CS Noisy-le-Grand Basket
Exempt : AS Bondy

U15 féminines

- Match 1 CS Noisy-le-Grand Basket / AC Bobigny
Match 2 CS Lilas Romainville / AS Bondy

U13 féminines

- Match 1 CS Lilas Romainville / SE Pavillonnais
Match 2 Vainqueur ES Stains – AC Bobigny / AS Bondy

Ces rencontres devront être jouées au plus tard avant le 9 avril 2016, nous vous rappelons que les Finales se joueront le lendemain dimanche 10 avril au Gymnase de la Varenne de Noisy-le-Grand. (Vous avez quand même, si vous le souhaitez, la possibilité de les jouer avant cette date limite du 9 avril)

Information complémentaire : ces ½ Finales féminines seront jouées avec désignation d'arbitres officiels.

Nous vous rappelons que le Club recevant doit adresser le double de la convocation de la rencontre 15 jours avant au Comité départemental.

Coupes 93 Seniors masculins

JA Rosny / CSM Epinay du 28 janvier score enregistré et validé 51 à 33

CS Noisy-le-Grand / BC Villepinte du 8 février score enregistré et validé 71 à 69

Vaujours Coubron / RSO Audonien du 14 février score enregistré et validé 58 à 54

Tirages au sort des ¼ Finales réalisés lors de la réunion de la Commission Sportive d'hier soir jeudi 18 février 2016

Séniors masculins

Match 1 CS Noisy-le-Grand Basket / ES Stains

Match 2 BB Livry Gargan / Pantin BC

Match 3 Neuilly sMarne BB / JA Rosny

Match 4 Aulnay Fusion Basket / Vaujours Coubron BB

Information complémentaire : ces ¼ Finales seront jouées avec désignation d'arbitres officiels avec comme obligation de jour et d'horaire : le samedi 12 mars 2016 à 20h30.

Nous vous rappelons que le Club recevant doit adresser le double de la convocation de la rencontre 15 jours avant au Comité départemental.

Séniors féminines

Match 1 ES Stains / BC Villepinte

Match 2 Blanc Mesnil SB / Entente CTC Union Elite

Match 3 USB Drancy / JA Rosny

Match 4 Aulnay Fusion Basket / CS Noisy-le-Grand Basket

Information complémentaire : ces ¼ Finales seront jouées en semaine avec désignation d'arbitres officiels et comme obligation, en raison du calendrier d'Excellence féminine départementale, de respecter la date limite du 28 mars 2016.

Nous vous rappelons que le Club recevant doit adresser le double de la convocation de la rencontre 15 jours avant au Comité départemental.

2^{ème} Phase Championnat Excellence masculine

La 1^{ère} Phase se terminant le week-end dernier des 13.14 février, la Commission Sportive départementale n'a pas pu procéder, lors de sa réunion d'hier soir jeudi 18 février, à l'élaboration du nouveau calendrier pour la suite de la compétition qui débutera le week-end des 19.20 mars 2016.

La raison étant que toutes les feuilles de marque ne sont toujours pas parvenues au Comité à ce jour, à savoir :

Poule A

- Match 132 du 13 déc BBLG 2 / BBAN 1 score saisi 51 à 67
- Match 138 du 16 janv BBLG 2 / BCV reporté au 20 févr
- Match 140 du 16 janv RSOA / BBAN 1 score saisi 38 à 74
- Match 145 du 30 janv BBAN 1 / NSMBB 2 score saisi 105 à 67
- Match 56 du 13 févr RSOA / USBD 2 score saisi 63 / 71

Poule B

- Match 175 du 21 nov USMG / ASP 2 score saisi 46 à 49
- Match 176 du 21 nov VS 2 / CSMISD score saisi 53 à 41
- Match 209 du 13 févr AFB / Entente CTC Union Elite score saisi 71 / 84

La Commission Sportive départementale donne un nouveau délai au Club jusqu'au mardi 23 février pour recevoir ces feuilles manquantes qui doivent être contrôlées pour en valider le résultat et ainsi clôturer le classement définitif de cette 1^{ère} Phase de Championnat.

Il est également demandé aux Clubs perdants de faire parvenir le double de leur feuille de marque, vous avez la possibilité de les scanner et les adresser par email.

Si, à cette date les feuilles ne sont toujours pas parvenues, une pénalité sera appliqué aux 2 Clubs concernés par la rencontre.

Commission Discipline

Dossier n°2 / 2015-2016 : ouvert le 28 décembre 2015

Incidents pendant la rencontre Promo Excellence masculine n°223 du 19 décembre 2015 opposant EN CTC UNION ELITE au CS NOISY-LE-GRAND BASKET

Vu le Titre 6 des Règlements généraux de la FFBB ;

Vu l'Article 609.5 des Règlements généraux de la FFBB ;

ATTENDU que M. SLIMANI.I, licence BC989666, 1^{er} arbitre de la rencontre a envoyé un rapport ;

ATTENDU que M.DIABY.S, licence VT857785, 2^{ème} arbitre de la rencontre a envoyé un rapport ;

ATTENDU que M. DE FREITAS.D, licence VT560161, évaluateur des arbitres, présent lors de la rencontre a envoyé un rapport ;

ATTENDU que M. EL GABERY.A, licence BC010268, marqueur de la rencontre a envoyé un rapport ;

ATTENDU que M. ROLAS.E, licence BC020032, chronométreur de la rencontre a envoyé un rapport ;

ATTENDU que M. KOITA.H, licence VT969711, responsable de l'organisation lors de la rencontre a envoyé un rapport ;

ATTENDU que M. GROLL.F, licence VT934561, joueur n°14 de l'équipe Entente CTC Union Elite a envoyé un rapport ;

ATTENDU que M. GROLL.F, licence VT934561, joueur n°14 de l'équipe Entente CTC Union Elite a demandé à convoquer le joueur n°4 de la même équipe, M.ROLAS.R licence VT965621 ;

ATTENDU que la Commission départementale de Discipline a décidé de ne pas convoquer le joueur M. ROLAS.R, mais de proposer aux deux joueurs de venir consulter le dossier en présence d'un membre de la Commission de Discipline ;

Après étude des pièces composant le dossier, et audition des personnes convoquées;

ATTENDU que M.SLIMANI.I, 1^{er} arbitre de la rencontre a été convoqué, s'est présenté et a été auditionné ;

ATTENDU que M. SLIMANI.I, 1^{er} arbitre de la rencontre confirme son rapport ;

ATTENDU que M. GROLL.F, joueur n°14 de l'équipe Entente CTC Union Elite a été convoqué, s'est présenté et a été auditionné ;

ATTENDU que M. GROLL.F, joueur n°14 de l'équipe Entente CTC Union Elite confirme son rapport ;

ATTENDU que M.DE FREITAS.D, évaluateur arbitre lors de la rencontre a été convoqué, s'est présenté et a été auditionné ;

ATTENDU que M. DE FREITAS.D, évaluateur arbitre lors de la rencontre confirme son rapport ;

ATTENDU que M.DIABY.S, 2^{ème} arbitre de la rencontre a été convoqué, ne s'est pas présenté et ne s'est pas excusé ;

Après étude du rapport présenté par M. FAZILLEAU.L, Chargé d'instruction du dossier ;

La Commission Départementale de Discipline, en sa séance du 20 janvier 2016, décide d'infliger :

Un week-end (1) ferme de suspension au joueur n°14, M. GROLL.F. licence VT934561 de l'Entente CTC Union Elite, au vu de l'article 609.5 pour avoir offensé un officiel en tenant des propos discourtois. La peine s'établissant du vendredi 18 mars 2016 à 00h00 au dimanche soir 20 mars 2016 inclus ;

Un week-end (1) ferme de suspension au 2^{ème} arbitre de la rencontre M.DIABY.S, pour ne pas s'être présenté à l'audition et ni excusé. La peine s'établissant du vendredi 18 mars 2016 à 00h00 au dimanche soir 20 mars 2016 inclus.

D'autre part, le Groupement sportif de l'Entente CTC Union Elite devra s'acquitter du versement d'un montant de cinquante (50) euros, dans les huit jours à compter de l'expiration de délai d'appel correspondant aux frais occasionnés lors de la procédure.

La peine assortie du sursis sera automatiquement révoquée si dans un délai de trois ans, l'intéressé fait l'objet d'une nouvelle mesure disciplinaire. Toutefois, l'organisme nouvellement saisi pourra décider de ne pas révoquer ce sursis sur demande de la personne sanctionnée (Art 603 des Règlements Généraux de la FFBB).

Conformément aux dispositions de l'Article 602.4 des Règlements généraux, la présente décision est susceptible d'appel devant la Chambre d'Appel de la FFBB, dans les 10 jours à compter de sa notification. Ce recours doit être accompagné d'un cautionnement (310 € à l'ordre de la FFBB) tel que défini à l'Article 636 des Règlements généraux de la FFBB.

Tous les membres présents de la commission ont pris part aux délibérations, mis à part M.FAUCON. P faisant partie du CS Noisy-le-Grand.

M. FAZILLEAU.L était le Chargé d'instruction de ce dossier.

Mme GAY.G était Secrétaire de séance.

Informations diverses

OPERATION BASKET ECOLE

Et cette opération continue, puisque nous avons à ce jour recensé :

- 1 école sur la commune du Pré Saint Gervais
- 15 écoles sur la commune de Montreuil
- 1 école sur la commune du Blanc Mesnil
- 23 écoles sur la commune de Stains
- 21 écoles sur la commune d'Aubervilliers

Soit un total de 61 écoles.

Si vous intervenez en milieu scolaire 1^{er} Degré (Ecole élémentaire et maternelle), n'hésitez pas à nous informer mais surtout a présenté l'opération au chef d'établissement et également à contacter le Conseiller Pédagogique de Circonscription du Secteur.

Je pense notamment au secteur Bondy (Francis CRESPIEN), Noisy-le-Grand (Alexandre FERRET), Blanc Mesnil (Eric LADISLAS et Mamadou CAMARA)

Votre Correspondant à ce niveau est le Coordonateur/Chargé de Mission du Comité départemental M Jean-Philippe PARRAIN

PASSION CLUB

Financez vos projets avec Fosburit

Fosburit, plateforme de crowdfunding de projets sportifs, intègre le programme Passion Club.

Ce nouveau partenaire permettra aux Clubs, Comités et Ligues de bénéficier d'expertise de l'équipe de Fosburit et l'efficacité de leur plateforme pour concrétiser de nouveaux projets.

Vous avez un projet ?

Le crowdfunding vous permet de mobiliser vos communautés et de trouver le financement nécessaire et complémentaire pour donner vie à vos projets ;

- Acquisition de matériel (ex : paniers de basket, minibus...)
- Participation à une compétition
- Ouverture d'une nouvelle section....

Et pour réussir votre campagne de financement participatif, vous bénéficier d'un accompagnement individualisé de l'équipe Fosburit à un tarif préférentiel, Alors lancez-vous !

Découvrez les projets déjà réalisés et/ou déposer le vôtre.

VEHICULES

Peut-on attribuer un véhicule de fonction à un salarié de notre association pour ses déplacements professionnels et pour le trajet domicile / travail ?

Oui, dès lors que l'employeur est le propriétaire ou le locataire du véhicule. L'employeur doit alors démontrer que la salarié ne peut pas utiliser les transports en commun, soit parce que le trajet domicile – lieu de travail n'est pas desservi, soit en raison de conditions ou d'horaires particuliers de travail. Un véhicule de fonction étant une voiture mise à disposition d'un salarié dans le cadre de son activité professionnelle mais également

personnelle, celui-ci peut donc l'utiliser pendant les week-ends et les congés (contrairement à un véhicule de service qui ne peut être utilisé que pendant les heures de service et pour un usage strictement professionnel).

Selon l'Urssaf, dans le cas d'une utilisation professionnelle pour le trajet domicile / lieu de travail, aucun avantage en nature n'est constitué par l'économie de frais réalisée par le salarié lorsqu'il est démontré que l'utilisation du véhicule est nécessaire à l'activité professionnelle, et que le véhicule n'est pas mis à disposition de manière permanente et ne peut donc être utilisé à des fins personnelles. Cependant, un véhicule de fonction pouvant être utilisé à titre personnel, il faut, dans ce cas, déterminer les conditions d'utilisation et bien séparer l'usage professionnel de l'usage personnel.

Il faut savoir que c'est l'utilisation privée qui reste un avantage en nature. Pour être sûr de vos droits et obligations, rapprochez-vous des services de l'Urssaf.

CADEAUX

Notre association peut-elle remercier ses bénévoles en leur offrant des cadeaux ? Quelles en sont les conséquences fiscales ?

Oui. Par un arrêté du 12 octobre 2005 relatif à la limite à retenir pour la définition des biens de très faible valeur mentionnés à l'article 238 de l'annexe II au code général des impôts (CGI), le gouvernement a fixé le prix de ce qu'il qualifie comme des « cadeaux d'affaires de faible valeur cédés sans rémunération » à 65 € TTC maximum pour un même bénéficiaire au cours de l'année 2015. Ce montant est défini par l'article 28 – 00 A de l'annexe 4 du code général des impôts.

Au-delà de cette somme, ces cadeaux seront considérés comme un avantage en nature et vous devrez les déclarer à l'administration fiscale et régler des cotisations sociales. Les bénévoles devront, eux, les déclarer comme une rémunération soumise à l'impôt sur le revenu.

LA CLOTURE DES COMPTES, CA S'ANTICIPE

En général, les associations clôturent leurs comptes au 31 décembre. Mais chacune est libre de choisir la date qui lui convient. Une préparation rigoureuse de l'ensemble des documents en amont est en revanche nécessaire. Elle ne concerne pas uniquement le trésorier.

La comptabilité enregistre de manière méthodique et ordonnée, suivant des conventions définies, les mouvements financiers liés à l'activité d'une structure. Elle permet, d'une part, de faire l'état des dépenses de l'année écoulée et, d'autre part, d'avoir une photographie du patrimoine à un instant donné afin de pouvoir porter un jugement sur sa santé financière.

Inventaire

Les opérations d'inventaire recouvrent les différentes vérifications entre les écritures dans les fichiers comptables et la réalité. Ainsi, il convient de passer en revue les immobilisations (investissement) pour constater les sorties et les entrées et les confronter à l'inventaire physique. De même pour les stocks et les créances, pour lesquels il faut vérifier l'inventaire réel avec les comptes. Lorsqu'une créance a été enregistrée et que le créancier est défaillant, une dépréciation sous forme de provision doit alors être constatée. Le rapprochement bancaire permet quant à lui de vérifier et d'analyser les écarts entre le solde de la banque en comptabilité et le solde du compte de l'association chez le banquier.

Exhaustivité

Le contrôle de l'ensemble de ces données permet de passer en revue l'actif de l'association, c'est-à-dire la réalité et l'exhaustivité du patrimoine, à la date de la clôture. Cependant, à cette même date, l'association a

également engrangé des dettes dont il convient de vérifier qu'aucune n'a été oubliée, que ce soit auprès des fournisseurs, des salariés ou de tiers (organismes sociaux comme l'Urssaf ou les caisses de retraite). De même, les financements reçus par l'association, tels des subventions peuvent parfois devoir être reversés aux tiers financeurs si les conditions de réalisation n'ont pas été respectées.

Approbation

Lorsque la clôture des comptes intervient au 31 décembre, l'objectif est de ne pas dépasser le 30 juin suivant pour leur approbation. De nombreuses associations regroupent leurs données au moment de préparer leur bilan, ce qui entraîne fréquemment une certaine agitation comptable. La clôture doit au contraire se préparer tout au long de l'année. Il faut prévoir une réunion de bureau ou du conseil d'administration pour arrêter les comptes. C'est à cette occasion que sont validés les choix pour les options comptables complexes (risques juridiques liés aux contentieux, valorisation du bénévolat, impact de la fiscalité, etc...). Par la suite, une réunion de l'assemblée générale est requise pour l'approbation des comptes ainsi arrêtés. Si l'association est dotée d'un commissaire aux comptes, celui-ci devra être convoqué à ces deux réunions.

LA COMMUNICATION INTERNE : UN OUTIL PUISSANT D'ANTICIPATION ET DE COHESION

Faire circuler les informations, motiver les membres de l'association, gagner du temps dans la réalisation des projets, inclure tout le monde, valoriser les individus ; tels sont les enjeux d'une communication interne réfléchie et efficace.

En matière de travail collaboratif, il n'existe pas de meilleur terrain d'expérimentation que les associations. Pour autant, mettre en place une démarche contributive dans laquelle chacun(e) trouve sa place peut demander une grande discipline.

Un axe stratégique

Pour commencer, il est important de rappeler une évidence : la communication n'est pas un gros mot. C'est même un levier essentiel à la stratégie d'une structure. Cela vaut pour la communication externe bien sûr, qui permet de se faire connaître et reconnaître, trouver des fonds, des bénévoles ou faire venir du monde à son évènement. C'est vrai aussi de la communication interne. Intégrée à la stratégie de management d'une organisation, celle-ci se révèle être un puissant outil d'anticipation et de cohésion, a fortiori dans des structures qui reposent sur du bénévolat et des salariés qui, pour beaucoup, ne choisissent pas le secteur associatif par hasard. Son effet principal – créer du lien entre les acteurs d'un même projet associatif- est intrinsèquement lié au fait associatif lui-même.

On pense souvent que la communication interne est principalement le fait de grandes entreprises qui comptent plusieurs services et de nombreux salarié(e)s. A l'échelle d'une petite association avec peu ou pas de salarié(e)s, tout serait question de bons sens. Faire circuler l'information, ce n'est après tout pas bien sorcier. Pourtant, la communication interne n'est ni naturelle, ni spontanée. Il s'agit d'un chantier en soi, qui doit se définir à plusieurs, se partager et s'évaluer régulièrement.

Que doit produire une bonne communication interne ? Du sens. Du sens aux projets que l'on mène, donc au travail que l'on fait. C'est simple et c'est essentiel. Pour le bien être des bénévoles, des salarié(e)s ou des volontaires qui portent un projet associatif. Et par rebond, pour son efficacité.

Chaînon essentiel par temps calme, la communication interne est tout aussi précieuse dans un contexte de fortes mutations qui interroge la manière dont on conduit le changement en interne. Par exemple, la réforme territoriale occasionne des regroupements d'associations dans certains secteurs ou des réorganisations significatives au sein de fédérations associatives. Même cas de figure avec les mutations économiques à l'œuvre depuis plusieurs années. Comment faire évoluer les choses sans occasionner de rupture ? Comment dire les difficultés sans créer de climat anxigène ? Subtil exercice d'équilibre qui ne peut réussir sans une bonne

communication interne. Dans ces contextes tendus, la qualité de la communication interne influe sur la compréhension et l'acceptation des changements et donc – entre autres – sur la qualité de l'emploi.

Il convient véritablement de parler de stratégie de communication interne, et cela n'est pas neutre. Il s'agit aussi d'éviter une vision platement instrumentale de la communication interne. Car, comme pour la communication externe, penser les outils avant la stratégie d'ensemble est une erreur. Trello, Slack, Asana, Evemote... de nombreux outils numérique émergent régulièrement, portant en eux la promesse d'une meilleure circulation de l'information ou d'une plus grande efficacité dans le travail collaboratif au sein d'une équipe. Mais déconnectée d'une vision globale et sans formation préalable, l'introduction de nouveaux outils fait souvent un flop car elle se heurte à un problème d'appropriation « Encore un nouvel outil ? » ; « Pour quoi faire ? » ; « C'est le troisième nouvel instrument en six mois ».

A ce titre, et de plus en plus, la gestion du système d'information (quel canal de diffusion utiliser pour quels contenus et cibles ? avec quelle régularité ? quel ton ?) se révèle de plus en plus crucial en matière de management interne. Comme toujours, les outils ne sont utiles que lorsqu'ils servent des objectifs précis et partagés. En voici quelques uns.

Faire circuler les informations

La circulation des informations est l'élément de base de toute communication interne et le minimum que l'on puisse attendre d'une équipe de direction. Rien de plus frustrant que de découvrir le lancement d'un nouveau projet que toute l'équipe de l'association semble connaître sauf vous. Donner le même niveau d'information à tous et à toutes, c'est avant tout permettre aux membres de l'équipe de se sentir parties prenantes des activités. Cela évite également une part de frustration, malheureusement assez naturelle au sein d'une équipe : « pourquoi untel a-t-il eu cette information et pas moi ? Le préfère-t-on à moi ? ». Les réunions restent un moyen privilégié pour porter à la connaissance de toute d'équipe les avancées des projets. De nombreux spécialistes du bien-être au travail s'accordent cependant pour dire qu'il faut veiller à ne pas abuser de ce format qui peut vite devenir chronophage et stérile. Il convient donc d'en organiser avec parcimonie et surtout de les préparer rigoureusement, aussi bien en amont – en déterminant un ordre du jour et des interventions précises – qu'en aval – en partageant un compte-rendu écrit. Les visioconférences, le pendant numérique des réunions, se démocratisent également de manière très rapide. Lorsqu'il n'est pas possible de se réunir ou lorsque l'information à faire circuler ne nécessite pas une rencontre physique, les mailing-lists sont un outil efficace. Chez Animafac, par exemple, le choix s'est orienté vers des mailing-lists « conseil d'administration », « bureau », « staff » (équipe salariée) ou « Mooc » (porteurs de projets du Mooc) qui permette d'échanger en équipe sur les détails opérationnels sans polluer les boîtes mail des personnes non concernées.

En complément, quelques associations diffusent leurs messages en interne par le biais de newsletters régulières. Celles-ci peuvent par exemple être envoyées aux adhérents, bénévoles, volontaires et/ou salariés tous les 15 jours ou tous les mois en fonction du rythme de l'association. Dans ces messages, qui s'adressent au premier cercle de l'association, on pourra parfois se permettre d'être plus informels afin de cultiver l'objectif d'acculturation des destinataires.

Encourager toutes les potentialités

Reconnaître et inclure les forces vives de l'association doit permettre une meilleure appropriation projet. La communication interne n'est pas une simple transmission d'informations, c'est un outil de management participatif qui devient un levier puissant de cohésion d'équipe et d'affiliation au projet. La prise en compte des idées de chacun(e), la valorisation des individus et l'instauration d'un climat de confiance renforcent mécaniquement le sentiment d'appartenance ainsi que l'envie de défendre la stratégie collective. C'est ce qu'Animafac appelle la « culture du oui ! ». Très simplement, il s'agit de faire vivre un état d'esprit bienveillant et ouvert, pour que chaque personne actrice du projet se sente libre d'apporter sa contribution, y compris critique, et de nouvelles idées.

Mais la communication interne, ce n'est pas seulement créer des canaux de diffusion de l'information ou créer les cadres d'implication. C'est constamment aller chercher des gens ! A l'échelle d'une tête de réseau d'associations étudiantes comme Animafac qui est marquée par un fort turn-over de ses cadres et qui, comme toutes les têtes de réseau, constitue un deuxième niveau d'implication pour ses membres (après leur propre association), c'est même essentiel. Les élus ont parfois l'impression qu'ils ne peuvent plus monter dans le train s'ils ont loupé le premier wagon. Sur ce point, il est bien de la responsabilité des dirigeants de lever le nez sur le guidon en ne considérant pas que le gros du travail est fait avec la rédaction et l'envoi d'un compte-rendu.

C'est évidemment indispensable, mais pas toujours suffisant. Ainsi, l'habitude est désormais de téléphoner à l'ensemble des administrations pour faire un point assez exhaustif sur les projets en cours, discuter du dernier conseil d'administration, évoquer l'ordre du jour du prochain, les actualités sur leur territoire, etc...

Dans le même ordre d'idée, mais dans un autre registre, nous avons également instauré au sein de l'équipe permanente l'équivalent d'une « permanence » pour que les responsables de projet puissent présenter les tenants et les aboutissants du chantier qu'ils mènent dès son commencement. Le projet « Numérique » que vient de lancer Animafac pour les trois prochaines années reste abstrait pour beaucoup de monde ? Qu'à cela ne tienne ! Le chef de projet numérique va se poser dans la salle de réunion avec son ordinateur, avec obligation pour les salariés, seul(e) ou par groupe de trois maximum, de venir le voir dans la journée (au moment qui les arrange) pour qu'il puisse présenter en détails les enjeux du chantier en cours, ses objectifs opérationnels et le plan d'action. Un format qui peut sembler assez chronophage pour le salarié dont le projet est passé au crible, mais qui est beaucoup plus inclusif et propice aux échanges que les réunions d'équipe à 15. En petit comité, et sans la présence automatique du responsable hiérarchique, il est aussi plus facile pour certain(e)s de s'exprimer, de poser des questions, d'oser proposer des idées.

Gagner du temps, dans la mise en place des projets

L'agilité organisationnelle est un problème récurrent des structures associatives. Fort heureusement, depuis quelques années, les outils numériques facilitent la vie des porteurs de projets. Fini les feuilles de route et rétroplannings figés dans des pochettes cartonnées, ces outils peuvent désormais être reconstruits en direct grâce à des plateformes performantes sur Internet. Les associations se tournent ainsi naturellement vers des dossiers partagés pour stocker les documents utiles, elles ajustent alors la visibilité de ceux-ci grâce à des paramètres de confidentialité. La suite Google Apps (Drive, Agenda, etc...) est la plus connue, mais des solutions plus éthiques sont à trouver du côté de la culture du libre, notamment chez Framasoft. Framadate peut ainsi aisément remplacer Doodle pour planifier une réunion, Framapad fera illusion face à Google Docs et Framadrop vous permettra de partager des fichiers volumineux aussi facilement que WeTransfer.

Les planificateurs de tâches ont également la cote. Longtemps resté cantonnés au milieu de l'entreprise, ces plateformes numériques qui donnent la possibilité d'assigner des tâches à plusieurs personnes avec des dates butoir font progressivement leur entrée dans les associations. Dans l'univers du gratuit, la solution Asana rend par exemple la communication interne de certaines structures plus fluide : les membres des équipes peuvent facilement suivre en temps réel les avancées des projets, commenter les tâches, les réattribuer ou les marquer comme effectuées. Utile, notamment, lorsque l'on travaille à distance.

Une communication interne aboutie doit permettre d'allier inclusion et efficacité dans la conduite de son projet associatif. C'est un chantier en soi, qui nécessite de définir une stratégie et de se donner les moyens – notamment au regard du temps que cela demande – de parvenir à ses objectifs. Mais le jeu en vaut la chandelle, aussi bien en matière d'identité associative que d'efficacité : la finalité des actions est essentielle, la manière dont les projets sont menés l'est tout autant. Donner du sens à un projet, c'est aussi donner à ceux qui le font vivre l'opportunité de s'y sentir bien et de s'y investir. Or la capacité à se projeter est le reflet d'une dynamique qui engage les bénévoles et les salariés. Une belle garantie d'avenir.

OBJECTIFS ET OUTILS DE LA COMMUNICATION EXTERNE

Une communication externe ne se bâtit pas exclusivement sur des outils, d'autant moins à l'heure du numérique où les paramétrages des plateformes et les effets de mode affectent leur efficacité. Il ne faut pas perdre de vue les fondamentaux : les objectifs, les cibles et l'évaluation des actions. Des exemples de communication associative rendront concrets ces principes.

Dans le monde d'hypercommunication qui est le nôtre, saturé par la multiplicité et la diversité des messages, le recours simultané, coordonné et cohérent à l'ensemble des expertises et techniques de la communication n'est pas un plus facultatif ou accessoire, c'est un impératif catégorique », ainsi se termine l'ouvrage d'Eric Giuly. La cohérence réclamée par ce professionnel passe par l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication. Une communication ne se bâtit pas sur des outils, encore moins à l'heure du numérique où les paramétrages des plateformes et effets de mode sont une incidence sur leur efficacité. Dans un premier temps, n'oublions pas les fondamentaux : les objectifs et les cibles. Pourquoi ai-je besoin de communiquer et après de qui ?

Les fondamentaux

Selon l'enquête de Recherches et Solidarités, 81 % des associations déclarent communiquer pour informer leurs adhérents. C'est le premier objectif loin devant « faire connaître l'association » (69 %), « coopérer avec d'autres associations » (52 %), « attirer de nouveaux adhérents » (48 %), ou encore « informer les élus et autres représentants de la société civile » (48 %). Les auteurs de l'enquête distinguent quatre catégories en fonction d'objectifs/cibles différents et d'un nombre croissant d'outils mobilisés :

- Cas A : communication qualifiée d'autocentrée visant exclusivement les membres (dirigeants, bénévoles, adhérents) où la communication interne prime ;
- Cas B : communication site « attractive » cherchant à élargir les effectifs de bénévoles et/ou d'adhérents ;
- Cas C : communication orientée vers le grand public ;
- Cas D : communication militante pour sensibiliser les citoyens à une cause.

39 % des associations déclarent communiquer pour recruter des bénévoles. Comment déployer cette action ? Créer une affiche et un flyer, dans le respect de la charte graphique de l'association ; écrire un article sur le site, si possible incluant le témoignage vidéo d'un bénévole, diffuser l'article dans la lettre d'information et sur les réseaux sociaux comme par exemple des pages LinkedIn, Facebook, Google+ pour toucher un maximum de personnes qui pourront, à leur tour, relayer un communiquer de presse pour la presse locale. Et si possible, créer un livret d'accueil du bénévole à distribuer aux nouvelles recrues. Constat : un objectif comme le recrutement de bénévoles mobilise tous les types d'outil de communication – imprimés, numérique, médias (presse locale) et hors média (site, lettre d'information, réseaux sociaux). D'où la nécessité d'avoir un pilote dans l'avion pour harmoniser les messages publiés sur les différents supports : planifier les actions ; coordonner l'équipe composée de salarié et/ou bénévole. Conséquences : « la présence sur les réseaux sociaux étant impérative, il faut prévalider des posts et faire confiance au *community manager* de l'association qui lui-même doit inspirer une grande confiance auprès de sa communauté et des médias », conseille Marie-Pierre Madouga, responsable du service presse du Comité de la charte du don en confiance.

Ces dernières décennies, les outils numériques sont venus compléter la panoplie des chargés de communication. Un site est quasiment aussi incontournable qu'une plaquette de présentation. La page Facebook a parfois supplanté la lettre d'information, petite feuille de chou de l'association envoyée jadis par la poste. Attention, prévient Marie Camier-Théron d'Animafac : « Seulement 1 à 8% des informations publiées sur une page Facebook sont réellement visibles par les abonnés pour inciter les administrateurs à payer pour promouvoir leurs posts. Alors qu'une lettre information est en moyenne, ouverte par 30 % des abonnés. C'est un moyen plus performant pour mettre en valeur publiées sur son site. Nous conseillons aux responsables communication des associations étudiantes de ne pas tout miser sur Facebook », précise-t-elle. L'enquête de

Recherches et Solidarités révèle que Facebook est utilisé par 36 % des associations interrogées, c'est le troisième outil de communication externe après la messagerie électronique et le site web, qui caracolent en tête. Le site est la pierre angulaire de la communication externe, vitrine où tous les autres outils seront réunis, tels que les logos des réseaux sociaux pointant vers les pages Facebook, LinkedIn, etc... sans oublier les supports imprimés, téléchargeables au format PDF. Il est important de ne pas oublier d'ajouter une rubrique « presse » au site. Corrélativement à la montée de la navigation sur smartphone, les sites doivent être responsive design : ainsi, les pages s'adapteront aux tailles d'écran des smartphones et tablettes. Mieux, le design du site devra être pensé en fonction de l'usage, plus tactile que cliquable, plus vertical qu'horizontal sur mobiles. Exemples : pour inciter à l'action, on privilégiera des pictogrammes sélectionnables avec le doigt et, pour une meilleure visibilité, une présentation en bandeaux aisément « scrollables ». Devenu portail de la communication, le site devra être régulièrement ausculté par Google Analytics ou Piwik. Ces outils de tracking fournissent des statistiques de fréquentation, le temps passé à lire les articles et autres données sur le type d'appareil, la navigateur utilisé par les visiteurs, etc... Ils seront les thermomètres des actions de communication de l'association. Comment mesurer l'efficacité d'une campagne de sensibilisation si l'on n'a pas relevé les compteurs de fréquentation du site avant, pendant et après la campagne ? Le même principe sera appliqué aux pages des réseaux sociaux et aux documents téléchargeables. Parallèlement, la e-réputation de l'association devra être surveillée avec des outils comme Google Alert, Social Mention, You See Mii, Klout. Point de naïveté : la Toile est le temple des rumeurs et autres « bad buzz ». En cas d'attaque, orchestrée ou non, mieux vaut réagir extrêmement rapidement. « Et bien au-delà des chiffres sur la fréquentation des sites, sur la notoriété sur les réseaux sociaux, prévient l'enquête Recherches et Solidarités, l'évaluation doit surtout porter sur l'impact des outils mis en place au regard des objectifs fixés clairement au préalable, et au regard du projet associatif lui-même. Il est donc nécessaire que les équipes définissent, au moment de la mise en place de tel ou tel outil, des critères très précis qui permettront de mesurer régulièrement leur efficacité par rapport aux objectifs ».

Animer un réseau

Quatre responsables de communication témoignent de la valorisation de projets différents : de l'animation de réseaux en passant par la promotion d'une expertise ou la sensibilisation à une cause.

« Dans le cas de la fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture en Ile de France (FRMJC – IdF), la communication interne est cruciale, constate Caroline Garcia, chargée de communication. Nous avons plus de 90 adhérents et des MJC réparties sur tout le territoire. Une part de notre budget annuel de l'ordre de 20 000 euros est absorbé par la création des 50 000 cartes d'adhérents et de notre rapport d'activité, mis en page par un graphiste. Depuis deux ans et sous l'impulsion d'un nouveau directeur régional, nous avons renouvelé la charte graphique et pris le virage du numérique avec un site web responsive et une page Facebook. Pour piloter ces changements, j'ai suivi une formation de chargée de communication pendant cinq mois au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), trois jours par mois. Sur le site, je publie les gros projets portés par nos adhérents et sur Facebook, je privilégie les actualités. En 2016, nous lancerons une lettre d'information pour mieux animer notre réseau et donner davantage de lisibilité à notre action auprès des élus, en cette période difficile de restriction budgétaire ». Dans les associations fédératives, la communication interne est cruciale. La communication externe le devient lorsqu'il s'agit de convaincre des partenaires. Wilma Odin-Lumetta est vice-présidente de l'animation du pôle « Com » au sein du comité de pilotage de l'association Réseau économique féminin. Née il ya trois ans, c'est une fédération régionale de réseau de femmes entrepreneures et d'associations de femmes à vocation économique. Cinq femmes animent le comité dont une infographiste, une attachée de presse, toutes bénévoles. « Dès le début, nous avons opté pour une communication numérique, beaucoup moins coûteuse et pour laquelle nous avons des compétences. Pour la communication interne, nous utilisons des mailings, un groupe LinkedIn fermé comptant 433 membres, véritable carnet d'adresse de femmes expertes, un groupe privé de Facebook où nous partageons nos veilles d'informations et, pour la communication externe, un site responsive avec tous nos documents téléchargeables, une page Facebook qui est passée de 350 à plus de 800 fans en un an et une lettre

d'information téléchargeable.

Sans grands moyens financiers mais avec des bénévoles aguerris, il est possible de piloter une communication associative professionnelle, confirme Marie-Pierre Medouga car « ne confondrons pas bénévolat et amateurisme ».

Sensibiliser

Dans le cas D de l'enquête de Recherches et Solidarités, où la défense d'une cause est au cœur du projet associatif, la communication externe se déploie. Exemples : Sophie Delile, responsable communication de Connexions solidaires soit sensibiliser le public et les pouvoirs publics à la fracture numérique. « L'association Emmaüs Connect publie les Cahiers Connexions solidaires, sous deux formats : numérique (PDF téléchargeable sur un site dédié et imprimé pour notre public VIP. Nos affiches sont conçues soit par des graphistes indépendants, soit par des stagiaires. La carte de vœux 2016 a été créée par un bénévole. Pour alléger les dépenses, nous utilisons de moins en moins de supports imprimés. Par exemple, notre rapport d'activité a été dématérialisé. Sur notre site responsive design (créé par une agence), tout est réuni : l'inscription à notre lettre d'information, les liens vers notre page Facebook (plus de 1 200 likes) et notre compte Twitter (plus de 1 300 abonnés). Bien sûr, les contenus publiés diffèrent : les posts sur Facebook s'adressent au grand public, à nos bénévoles et à notre cercle de sympathisants. Les tweets promeuvent nos Cahiers et notre expertise auprès des services publics et des médias. « Seule pilote de la communication de l'association. Sophie Delile fait feu de tout bois pour être secondée : mécénat de compétences, stagiaire, bénévole... car si les outils numériques ne consomment guère d'euros, ils sont très gourmands en ressources humaines.

Une once d'originalité et un peu de numérique

L'aide aux jeunes diabétiques (AJD) est une association de jeunes malades atteints de diabète. Au printemps 2015, elle est sollicitée par Dinno santé pour participer à la création de GlucoZor, un jeu et une application smartphone à destination des 7- 11 ans. Au croisement du tamagochi et du jeu sérieux, GlucoZor est un jeu dinosaure atteint de diabète. Le joueur doit laver, câliner, nourrir, faire jouer et administrer des doses d'insuline au dino en fonction de son taux de glycémie pour qu'il gravisse les niveaux de jeu. « En amont, nous avons apporté notre connaissance du sujet et du public cible, explique Marion Gentaz, chargée de communication à l'AJD. Puis l'application, développée par Dowino et le laboratoire d'innovation i-Lab d'Air Liquid, a été testée par des enfants seuls, pendant nos séjours de vacances et d'autres accompagnés par leur parents. Ces phases de pré-test ont révélé 80 % de satisfaction. « Avec plus de 538 téléchargements entre le printemps et l'hiver 2015, l'application disponible sur Google Play et l'App Store démarre doucement. Récompensée par le prix jeune entrepreneur des Trophées de la communication 2015, les retombées presse déjà sont nombreuses et un site est dédié à l'application est en construction. La créativité de la communication associative s'est renouvelée grâce au numérique : jeux sérieux, application smartphone, web documentaires, etc... Un prix composé d'un jury renouvelé tous les ans, le Prix de la communication sans frontières, récompense d'ailleurs les meilleures campagnes de communication portées par des ONG et des agences. En décembre 2015, la fondation Abbé-Pierre et l'agence BDDP Unlimited ont raflé de nombreux prix dont le Grand Prix 2015 pour le film « emploi et logement ». En 2010, la fondation commande « A l'abri de rien ». « L'idée était de disposer d'un outil digital permettant de répondre à la question : qu'est-ce que le mal-logement en France aujourd'hui ? explique Yves Coli, directeur de la communication de la fondation. Il devait s'inscrire dans une dimension stratégique pour préparer les prises de parole de la fondation dans la campagne au moment de l'élection présidentielle de 2012, avec pour objectif de mettre le logement au cœur de la campagne. Ce webdoc était relayé par une campagne de mobilisation intitulée « Carton rouge au mal-logement » ? Construit autour de 12 portraits déclinant autant de situations humaines très difficiles, ce webdoc montre toute l'étendue des formes de mal-logement. Vu 120 000 fois dans les premiers six mois d'exploitation avec une moyenne très importante de 20 minutes passées sur le

webdoc, il a été récompensé par de très nombreux prix professionnels. Même si toutes les associations n'ont pas les moyens de lancer des campagnes médiatiques et n'en ont pas nécessairement le besoin, selon Marie-Pierre Medouga, « le système D n'empêche pas la créativité, bien au contraire ! ». Une créativité qui repose très souvent sur un travail collaboratif : bénévolat de compétences, travail d'une agence, partenaires. La communication est plus que jamais un travail d'équipe qui doit promouvoir les services, les projets de l'association ou la cause de l'ONG.

LA COMMUNICATION DE CRISE

Dans l'urgence, une communication non maîtrisée se révèle pire que mal. Communiquer efficacement en situation de crise réclame de l'anticipation et le respect de quelques règles.

Les mauvaises nouvelles arrivent souvent quand on s'y attend le moins. Selon leur gravité, elles peuvent mettre une association en tension, en difficulté ou en crise. Interpellés par l'environnement, proche ou éloigné, les dirigeants doivent réagir. S'ils ne s'y sont pas correctement préparés, ils risquent de prendre de mauvaises décisions.

Gérer les crises pour prévenir la crise

La maîtrise des risques fait partie des préoccupations que doivent partager tous les responsables associatifs. Une bonne connaissance des menaces auxquelles l'association est exposée est indispensable pour assurer la continuité du projet. L'organisation doit prévoir une cartographie des risques et un plan de prévention. Pour être efficace, la gestion des risques doit être cohérente, donc méthodique.

Il faut d'abord identifier les risques et débusquer les menaces auxquelles l'association est réellement ou potentiellement exposée. Les risques sont à rechercher dans l'ensemble des composantes du projet associatif : les choix stratégiques, les attentes des parties prenantes, la mise en œuvre des actions, la gestion des ressources humaines, la communication, la collecte de fonds, les partenariats, etc... Il faut ensuite choisir les risques à traiter : pour empêcher qu'ils se produisent ou pour en compenser les effets délétères s'ils surviennent. La hiérarchisation des risques permet de définir les urgences. On ne peut jamais s'occuper de toutes les menaces, il faut donc définir des priorités et élaborer un plan d'action pour supprimer les risques ou réduire leur impact.

Dans la majorité des cas, la survenue d'un événement négatif (la moment où le risque potentiel se transforme en dysfonctionnement réel) oblige l'association à communiquer. La communication peut se limiter dans certaines circonstances aux cibles internes (salariés, bénévoles, membres). Dans d'autres cas, l'association va devoir s'exprimer auprès de publics externes, voire auprès du grand public, directement ou par le truchement de la presse. Le plan de traitement des risques doit donc presque toujours inclure la préparation d'une stratégie de communication. La communication de crise se déroule d'autant mieux qu'elle a été préparée avant de se retrouver dans l'œil du cyclone. Tout ce qui aura été prévu en amont, avant que la crise n'éclate, permettra de gagner un temps précieux.

La crise est souvent une plongée dans l'inconnu. A la défaveur d'un événement dont on se serait bien passé, on va faire un certain nombre d'expériences nouvelles : apprendre des choses qu'on ignorait sur sa propre association, formaliser une posture et un discours, communiquer dans un environnement hostile. Se préparer à la crise conduit à éclairer une part de l'inconnu et à réduire le champ des possibles. Une fois les risques identifiés et évalués, il faut agir sur trois points : définir des procédures, produire des documents de référence et organiser la formulation ainsi que l'entraînement des personnes concernées.

La gestion des situations sensibles nécessite la mise en place d'une organisation rigoureuse. Le fonctionnement

et les objectifs de la cellule de crise doivent être consignés dans un livre de procédures qui en recensera la liste des opérations fondamentales à mener en cas de crise : la gestion de la crise sur un plan technique et en matière de communication.

Différents documents doivent être disponibles et, si nécessaire, actualisés régulièrement. L'association doit mettre au point un corpus de documents de référence : formulation de la vision et de la mission de l'association, liste de questions et de réponses, lettres types, dossier de presse et tous les documents qui peuvent apparaître utiles. L'objectif est de réunir dans un manuel tous les éléments pratiques, concis et concrets qui permettront à la cellule de crise de gérer efficacement la période de troubles.

Les procédures définies et les documents rédigés, il faut apprendre à les mettre en œuvre. Les dirigeants pourront décider, selon leurs besoins et leur perception du degré d'exposition de l'association à la crise, de se former à des méthodes et à un savoir-faire. On pourra proposer des sessions théoriques (dynamique d'une crise, exposés de cas concrets, fonctionnement des publics et des médias, principes à observer et méthodes de travail à utiliser en situation de crise) et des exercices pratiques (simulation de situations sensibles, scénarios personnalisés, entraînement à des interventions avec les différents acteurs, débriefing complet).

Communiquer utilement pour gérer la crise

Phénomènes et caractéristiques de la crise

La crise se manifeste par un changement dans une situation qui échappe à celui qui en est victime et elle fait mal. Un événement a toutes les chances de devenir une crise s'il réunit différents éléments

- Le sujet** : un comportement illicite, la mise en danger d'autrui, une gestion contraire à l'éthique sont les ferments de la crise. Lorsque l'association fait des choses contraires à ce qu'on attend d'elle en tant qu'organisme se préoccupant de l'intérêt général, il y a risque d'éclatement d'une crise ;
- La proximité** : on s'intéresse davantage à ce qui se passe près de chez soi. Les médias et le grand public aussi ;
- L'attitude de l'association** : ce qui aurait pu être étouffé dans l'œuf s'envenime parce que les dirigeants n'ont pas apporté les bonnes réponses aux questions posées ;
- La gestion des antécédents** : la survenue d'un événement négatif incite toujours à aller vérifier si c'est la première fois que cela arrive. Si ce n'est pas le cas, on va examiner comment l'association avait géré la situation précédemment ;
- Le rôle des médias** : beaucoup dépendra de l'intérêt que les journalistes porteront à l'affaire.

La crise médiatique se caractérise par différents éléments :

- La surprise** : la crise arrive toujours quand on ne l'attend pas. Un entrefilet dans le journal, un coup de téléphone d'un partenaire et l'information gênante se retrouve à l'extérieur de l'association avant qu'on ait pu agir ;
- L'enchaînement** : les événements se précipitent. Le premier article de presse en suscite d'autres, plus copieux, plus précis. Des questions arrivent de toutes parts, sur tous les sujets ;
- La perte de contrôle** : les dirigeants n'ont plus la maîtrise de l'information. Des acteurs extérieurs à l'association s'expriment et donnent leur avis ;
- La curiosité exacerbée** : l'association est sous le feu des projecteurs. Elle est l'objet d'une surveillance qui paraît indue, des questions sans rapport avec la crise lui sont posées, parfois de façon agressive ;
- Les inquiétudes en interne** : les administrateurs, les bénévoles du terrain, le personnel salarié sont souvent des spectateurs passifs de la crise qui se développe. Ils maîtrisent la situation encore moins que les dirigeants, ils en observent les effets délétères, ils se sentent remis en cause par les attaques dirigées contre l'organisation à laquelle ils appartiennent, ils craignent les retombées négatives ;

L'information déficiente : c'est parce que les renseignements dont les dirigeants disposent sont insuffisants que la gestion de la crise va être difficile et qu'ils vont perdre du temps. L'information interne peut être retardée pour des raisons multiples : diagnostic des faits difficiles à établir, lenteur de la remontée des informations à partir du terrain, hiérarchies lourdes ou organisations molles, cloisonnement des équipes, nuits, week-ends et jours fériés.

Méthode d'action

La communication de crise exige d'agir vite, avec méthode et d'y consacrer toute l'énergie nécessaire sans économiser son temps et sans se laisser distraire par d'autres priorités. Il faut réunir une équipe et mettre en place un système d'observation fine de la situation, de son environnement et de son évolution, heure après heure, jour après jour. Il faut maintenir le cap : c'est le président qui prend les décisions sur la route à suivre.

Pas une minute ne doit être perdue pour mettre en place les actions nécessaires. La cellule de crise doit réunir les personnes strictement utiles. Elle permet de suivre l'évolution de la situation de façon continue, elle accélère le processus de décision et le rend plus efficace. Le travail de la cellule de crise consiste à rassembler des informations et à émettre des messages en direction de cibles diverses, en interne et à l'extérieur de l'association. Les informations reçues doivent permettre de comprendre ce qui s'est passé et d'apporter les éléments et les arguments nécessaires pour répondre. Il faut réunir les données et préparer toutes les réponses.

Dans une crise, les acteurs ont de l'imagination. Il faut en avoir aussi. La cellule de la crise doit passer en revue toutes les situations qui peuvent se produire, afin de ne pas réagir seulement aux faits évidents mais d'être capable de s'adapter à une circonstance au départ imprévue. Les bonnes questions à se poser sont : « S'il se passe ceci, que faut-il faire immédiatement ? Que faudra-t-il faire ensuite ? », en étant créatifs et imaginatifs.

En situation de crise, la communication est dangereuse car les risques d'erreur sont grands. Il faut être très attentif à ce qui va être dit, par qui, à qui, quand et avec quel moyen. Il faut en permanence évaluer la stratégie à adopter (c'est le rôle des dirigeants), la situation technique (c'est le rôle des experts et des professionnels), les attentes en matière d'information (c'est le rôle des spécialistes de la communication). Lorsque la crise survient, le réflexe des organisations est souvent de réagir immédiatement vers l'extérieur. Fragilisée par une attaque, l'association doit d'abord consolider ses propres composantes : les rassurer pour obtenir ou conserver leur soutien. La priorité ne doit pas être la presse, mais la communication auprès du personnel salarié, des bénévoles, des adhérents de l'association.

Que ce soit en interne ou auprès de ses interlocuteurs extérieurs, l'association doit élaborer une stratégie de communication en répondant à des exigences précises, énumérées sous la forme de réponses à quatre questions :

Qui parle ? : le porte-parole de l'association doit être désigné. En général, c'est le président. Il doit être légitime, compétent et motivé. Il faut absolument interdire de s'exprimer à tous ceux qui n'en ont pas reçu le mandat exprès, pour éviter le risque d'une prise de parole différente du discours à tenir ;

Que dire ? : c'est la construction du discours. Une fois élaboré, on doit s'y tenir et ne pas s'en écarter ;

A qui le dire ? : c'est le choix des cibles, internes et externes. En fonction des situations, il faudra communiquer pour se protéger, se défendre, rassurer, argumenter, etc... ;

Comment le dire ? : c'est le choix des moyens et des supports d'information et de communication (téléphone, lettres, courriers électroniques, réunions, groupes de parole, communiqués de presse, pétitions, messages de soutien, etc...)

Dans tous les cas de figure, la construction du discours doit permettre de répondre à cinq questions clés :

1° Que se passe-t-il ?

2° Quelle en est la cause ?

3° Que faites-vous pour remédier à la situation ?

4° Est-ce déjà arrivé ?

5° Qu'allez-vous faire pour que cela ne se reproduise plus ?

La crise n'est malheureusement pas toujours évitable. Il faut s'organiser pour en limiter les effets. Il faut réagir vite car les événements s'enchaînent. Beaucoup doit être fait dans un délai court. Tout ce qui aura été préparé en amont, avant la crise, fera gagner un temps précieux. Il faut consacrer du temps, en période calme et malgré l'urgence du quotidien, à se préparer à l'éventualité de moments troublés. Anticiper la crise est d'autant plus utile qu'on ne le fait jamais pour rien. Les questions que l'on se pose, les réponses qu'on apporte, les documents qu'on produit et l'entraînement qu'on impose seront aussi profitables dans des circonstances plus apaisées de la vie de l'association.

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres structures d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'un accompagnement afin de développer leurs activités et de les aider à créer ou consolider des emplois.

Le DLA a été créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des dépôts, avec le soutien du Fonds social européen, rapidement rejoints par le Mouvement associatif. Soutenu et financé au niveau territorial par les collectivités locales, il est animé au niveau national par l'Avise. Les structures sont accompagnées localement grâce à un réseau de 106 DLA départementaux et de 24 DLA régionaux, portés par des structures associatives aux compétences variées. Celles-ci sont également entourées d'experts sectoriels et thématiques organisés au niveau national en centres de ressources DLA : sport, insertion par l'activité économique (IAE), culture, social, financement, environnement.

Accompagner le développement des structures d'utilité sociale employeuses

Les cibles prioritaires du DLA sont les associations employeuses de petite et moyenne taille, les structures d'insertion par l'activité économique et les coopératives à finalité sociale créatrices d'emplois.

Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- Ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois ;
- Ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe ;
- S'interrogent sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités.

Un accompagnement DLA doit se justifier par la consolidation et le développement de l'emploi et/ou l'amélioration de sa qualité. En 2014, le dispositif a accompagné 6 500 structures d'utilité sociale.

Comme ça marche ?

Le DLA se divise en plusieurs grandes étapes.

Accueil et orientation. Le chargé de mission DLA reçoit la structure pour un temps d'échange et d'information

afin d'analyser et de déterminer la pertinence d'une intervention DLA. Il est également possible que le chargé de mission DLA oriente la structure vers d'autres acteurs de l'accompagnement.

Diagnostic partagé et plan d'accompagnement. Le chargé de mission DLA réalise un diagnostic partagé de la situation et identifie la problématique. Si la structure accepte les préconisations qui découlent de ce diagnostic, il élabore et met en place avec elle un plan d'accompagnement. Ce plan d'accompagnement comprend une ou plusieurs actions d'appui de différentes natures, échelonnées dans le temps. Il peut comprendre des ingénieries individuelles et/ou collectives réalisées par un prestataire, un appui technique, du mécénat de compétences. En 2014, 4 500 structures ont bénéficié d'un diagnostic partagé.

Mise en place de l'accompagnement. Le chargé de mission DLA recherche un prestataire externe pour mettre en œuvre le plan d'accompagnement validé par la structure. Cet accompagnement prend souvent la forme d'une ou plusieurs missions de conseils, individuelles ou collectives, financées par le DLA.

Suivi et consolidation de l'accompagnement. Tout au long de l'accompagnement, le chargé de mission DLA s'assure du bon déroulement de la mission. Le suivi, appelé phase de consolidation de l'accompagnement, vise à mesurer l'impact de l'action menée sur le développement des activités et des emplois de la structure et à identifier de nouveaux besoins. Depuis sa mise en place, 46 000 structures d'utilité sociale ont bénéficié d'un accompagnement DLA représentant 562 000 emplois consolidés.

Le site des 50 ans du Comité Départemental de Basket Ball 93 [50anscdbasketball93.fr](http://www.50anscdbasketball93.fr) vous propose de nouveaux articles :

6e édition de 93 au Féminin

http://www.50anscdbasketball93.fr/evenements/archives_evenements/93_au_feminin/6e_edition_en_2013.html



En route pour 2024

http://www.50anscdbasketball93.fr/evenements/en_route_pour_2024.html

Fête scolaire USEP 93 à Bondy

http://www.50anscdbasketball93.fr/evenements/la_saison_2015_2016/fete_scolaire_usep_93_a_bondy.html

Fête des Rois U9 à Drancy

http://www.50anscdbasketball93.fr/evenements/la_saison_2015_2016/fete_des_rois_u9_a_drancy.html

Fête des Rois U7 à Romainville

http://www.50anscdbasketball93.fr/evenements/la_saison_2015_2016/fete_des_rois_u7_a_romainville.html

2e École Française de Mini Basket en Seine-Saint-Denis

http://www.50anscdbasketball93.fr/evenements/la_saison_2015_2016/ecole_francaise_mini_basket_bcc.html

1/2 siècle de Basket en Seine-Saint-Denis

VIVEZ L'ÉVÉNEMENT !



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
BASKETBALL**

Connectez-vous sur

50anscdbasketball93.fr

découvrez l'histoire et tous les
événements du Comité 93

Pour toutes informations : 01 48 49 81 84 - 2, rue Frémin 93140 Bondy
site : basket93.fr - Facebook : Comitébasket Seinestdenis